

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

Le service « Espace entreprise » est accessible gratuitement par les établissements clients de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des Professionnels de la Santé et du Social (MNH), Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro SIREN n°775 606 361, dont le siège social est situé 331 avenue d'Antibes – 45 200 AMILLY.

1. Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation déterminent les modalités et conditions d'accès et d'utilisation de l'« Espace entreprise » MNH (ci-après désigné « l'Espace ») via Internet. Cet Espace permet aux correspondants des Directions des Ressources Humaines désignés par les établissements clients de la MNH d'utiliser les fonctionnalités proposées ci-dessous.

Toute connexion à l'Espace est subordonnée au respect des présentes conditions générales d'utilisation.

2. Utilisateurs

L'Espace est un service ouvert exclusivement aux correspondants RH désignés par les établissements clients de la MNH bénéficiant d'un contrat santé et/ou de prévoyance, en contrat collectif, actif ou résilié dans les 30 mois, et ayant approuvé les conditions générales d'utilisation.

Nous distinguerons ci-après les « Correspondants Principaux » (interlocuteurs RH prioritaires connus de la MNH) des « Correspondants Secondaires » qui seront invités à utiliser l'espace par les correspondants principaux. Lorsqu'un correspondant principal crée un correspondant secondaire, il peut choisir si celui-ci dispose de droits uniquement de « Consultation » ou bien également de « Gestion ». Les droits de gestion permettront au correspondant secondaire d'accéder aux différents formulaires de l'espace entreprise, et d'entreprendre des demandes de modifications. Au sein du document, lorsque la simple appellation « correspondant(s) » est utilisée, cela signifie que les deux types de correspondants sont concernés par le point évoqué.

La MNH se réserve le droit de refuser l'adhésion à l'Espace à toute personne qui ne répondrait pas aux critères pour bénéficier de ce service.

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

3. Identification et authentification

Pour avoir accès à l'Espace, le correspondant principal doit obtenir un profil créé par un Administrateur MNH. Il recevra alors un e-mail lui permettant de définir son mot de passe et débloquent son accès.

Pour avoir accès à l'Espace, le correspondant secondaire doit obtenir un profil créé par un correspondant principal. Il recevra alors un e-mail lui permettant de définir son mot de passe et débloquent son accès.

L'accès à l'Espace sécurisé requiert un identifiant et un code d'accès.

L'identifiant du correspondant principal est l'adresse email saisie par l'administrateur MNH lors de son inscription au service. L'identifiant du correspondant secondaire est l'adresse email saisie par le correspondant principal lors de la création de son espace.

Le code d'accès est défini par le correspondant au moment de l'inscription à l'Espace entreprise. Ce code d'accès doit être composé d'au moins 8 caractères dont au moins un caractère numérique, un caractère en majuscule, un caractère en minuscule et un caractère spécial.

Une fois connecté à l'Espace sécurisé, l'utilisateur a la possibilité de modifier son code d'accès confidentiel ainsi que son adresse email via la rubrique "Mon profil".

En cas d'oubli du code d'accès, l'utilisateur peut réinitialiser celui-ci en utilisant la fonctionnalité « Mot de passe oublié ? » accessible sur la page de connexion. À la suite de cette demande, l'utilisateur recevra un lien d'activation par mail qui lui donnera la possibilité, suite à son activation, de choisir un nouveau mot de passe.

L'Espace est conçu de manière qu'aucun accès ne puisse être effectué sans la mise en œuvre préalable des codes d'accès. Par conséquent, l'utilisateur s'engage en toutes circonstances à garder secret son identifiant et son mot de passe, et s'interdit de les communiquer à des tiers.

L'utilisateur est entièrement responsable de l'usage, de la conservation et de la confidentialité de ses codes d'accès, ainsi que des conséquences d'une divulgation, même involontaire à tout tiers.

Dans l'hypothèse où la confidentialité de l'identifiant et du mot de passe ne serait plus assurée, le correspondant s'engage à en informer immédiatement la MNH afin qu'elle puisse suspendre immédiatement l'accès au service.

L'inscription de l'utilisateur à l'Espace vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

4. Fonctionnalités

La mise à disposition de certaines fonctionnalités est conditionnée par la situation de l'utilisateur (selon le type de contrat etc.).

L'utilisation de certaines fonctionnalités par le correspondant secondaire est conditionnée aux accès donnés par le correspondant principal lors de la création de son espace.

4.1 Consultation & Modification des informations personnelles

L'utilisateur a la possibilité de mettre à jour ses informations personnelles, à savoir ses coordonnées médiatiques (mail, téléphone, fax), ainsi que les informations de son compte (identifiant et mot de passe).

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Mon Compte » puis « Mon profil ».

4.2 Modification des correspondants

Le correspondant principal et le correspondant secondaire ont la possibilité de déclarer un nouveau correspondant principal depuis leur espace. Le correspondant principal peut également modifier les informations des comptes correspondants secondaires qu'il gère (coordonnées, types d'accès, contrats auxquels le correspondant est rattaché).

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Mon Compte » puis « Mon profil ».

4.3 Consulter ou actualiser le contrat d'un salarié – Ajout & Radiation de bénéficiaires

L'utilisateur a la possibilité de rechercher un salarié ou une liste de salariés depuis son espace. Il peut accéder à la fiche d'un salarié, consulter les informations de ce dernier, et l'actualiser en ajoutant ou radiant des bénéficiaires.

L'utilisateur a la possibilité d'inscrire ou de désinscrire un ayant droit (conjoint, enfant, enfant handicapé, enfant mort-né ou autre) au contrat collectif, dans le respect des conditions générales du contrat. Pour valider l'inscription de ce nouvel ayant droit, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du montant de la nouvelle cotisation, calculé sur la base des données saisies, des informations enregistrées sur son dossier à la date d'adhésion de l'ayant droit et des tarifs en vigueur, hors opérations promotionnelles.

Cette fonctionnalité est accessible depuis la fiche du salarié concerné, via la rubrique « Gestion des Effectifs » puis « Je consulte ou j'actualise le contrat d'un salarié ». Elle est aussi accessible depuis la page d'accueil, via le bouton « Rechercher un salarié ».

4.4 Gérer l'affiliation des salariés

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

L'utilisateur a la possibilité d'envoyer à un salarié un mail contenant un lien vers le parcours d'affiliation à réaliser en autonomie. S'il souhaite réaliser une affiliation en masse, le correspondant peut effectuer un envoi en simultané à plusieurs salariés. Il peut alors suivre l'évolution de l'affiliation des salariés concernés.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Gestion des Effectifs » puis « J'invite un salarié, ou un groupe de salariés, à s'affilier ». Elle est aussi accessible depuis la page d'accueil, via le bouton « Ajouter un salarié » puis « Demander au(x) salarié(s) de s'affilier ».

L'utilisateur peut également affilier lui-même, depuis son espace, un ou plusieurs salarié(s) (un à la fois) en remplissant les étapes du parcours d'affiliation.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Gestion des Effectifs » puis « Affilier un salarié ». Elle est aussi accessible depuis la page d'accueil, via le bouton « Ajouter un salarié » puis « Affilier un salarié ».

4.5 Consultation & Modification des données relatives à l'entreprise

L'utilisateur a la possibilité de consulter toutes les informations relatives à l'établissement, au contrat collectif ainsi qu'aux différents groupes d'assurés. Il peut également modifier les coordonnées de l'entreprise (e-mail, téléphone, fax), ainsi que ses données d'identification (SIRET/SIREN).

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Gestion Administrative » puis « Ma fiche entreprise ».

L'utilisateur peut également consulter les informations relatives au paiement des cotisations. Il peut, le cas échéant, demander une modification des coordonnées bancaires de l'établissement.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Gestion Administrative » puis « Cotisations ».

4.6 Demander une modification de garantie

Le correspondant a la possibilité de demander la modification du niveau de couverture d'un salarié depuis son espace. Pour valider le changement de garantie, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du montant de la nouvelle cotisation, calculé sur la base des données saisies, des informations enregistrées sur son dossier à la date de changement souhaitée et des tarifs en vigueur, hors opérations promotionnelles.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Envoyer un Message ».

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

Tout salarié pour qui une demande de changement de garantie en ligne a été effectuée via l'Espace entreprise a la faculté de renoncer à ce changement pendant un délai de quatorze (14) jours à compter du moment où il est informé que son changement a pris effet. La renonciation entraîne le remboursement de la part de cotisation supplémentaire par la mutuelle et de celle des prestations perçues par l'adhérent. Cette renonciation peut être faite par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception à la Direction des Services Clients de la MNH dans les termes suivants : « Je vous informe que j'exerce ma faculté de renonciation au changement de garantie effectué via mon Espace entreprise. Je vous remercie de bien vouloir m'adresser le remboursement des sommes supplémentaires que j'ai versées au titre de ce changement ».

4.7 Demander un passage en prélèvement bancaire

L'utilisateur peut opter pour un règlement par prélèvement bancaire trimestriel pour le paiement des cotisations. Le passage en prélèvement bancaire entraînera la régularisation des éventuelles cotisations non réglées.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Envoyer un Message ».

4.8 Déclarer un changement de situation professionnelle d'un salarié

L'utilisateur peut depuis son espace déclarer le changement de situation professionnelle d'un salarié, dans trois cas de figure : la suspension du contrat de travail de ce dernier, le maintien du salarié en portabilité, et le départ à la retraite. Dans chaque cas, l'utilisateur s'engage à vérifier la recevabilité de la demande en consultant au besoin la notice d'informations, et en renseignant les pièces justificatives attendues par la MNH.

Cette fonctionnalité est accessible via la rubrique « Envoyer un Message ».

4.9 Informations et demandes diverses

L'utilisateur communique par l'Espace entreprise avec la MNH. Outre les démarches déjà décrites précédemment, voici une liste non exhaustive des autres démarches disponibles.

- Quel que soit le contrat sélectionné, il peut consulter les documents et les courriers concernant son (ou ses) contrat(s), et disposer d'un historique de ses demandes.
- Il peut demander des informations sur les salariés concernés par le contrat collectif (affiliation, droit à la portabilité, fin de contrat etc.)
- Il peut également se renseigner sur la navigation au sein de l'Espace, ainsi que des différents actes de gestion à sa disposition (affiliation, ajout ou radiation d'ayant droit etc.)
- Il peut enfin s'appuyer sur un conseiller ou simplement obtenir des précisions sur différents sujets (questions d'ordre juridique etc.)

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

5. Durée – Résiliation du service – Modification et évolution de l'Espace entreprise

L'utilisation de l'Espace est libre et sans abonnement.

Un correspondant principal de l'Espace peut, à tout moment, supprimer le compte d'un correspondant secondaire en cliquant sur le bouton prévu à cet effet depuis la fiche du correspondant en question. Le service ne sera alors plus accessible au correspondant. La suppression d'un compte correspondant principal reste à la main de la MNH.

La MNH est libre de faire évoluer, de modifier ou de suspendre, sans préavis, l'Espace pour des raisons de maintenance ou pour tout autre motif jugé utile.

L'indisponibilité ou les incidents dans le fonctionnement du service ne donnent droit à aucune garantie ni indemnité et/ou dommages intérêts d'aucune sorte vis-à-vis des utilisateurs.

En cas de non-respect par un utilisateur des présentes Conditions Générales d'utilisation ou des dispositions légales et/ou réglementaires applicables, la MNH se réserve le droit d'interrompre, de suspendre, temporairement ou définitivement, l'accès et l'utilisation par cet utilisateur de son Espace entreprise.

Dans tous les cas, la cessation des relations contractuelles entre l'Utilisateur et la MNH entraîne l'arrêt de tout accès à l'Espace entreprise après 30 mois.

En cas de non-utilisation du service par l'utilisateur pendant une durée d'un 1 an, la MNH se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès au service, sans préavis ni indemnité.

Les termes des présentes conditions générales d'utilisation peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis, en fonction des modifications apportées au service, de l'évolution de la législation ou pour tout autre motif jugé nécessaire. Il appartient à l'utilisateur de s'informer des conditions générales d'utilisation du service, dont seule la version accessible en ligne est réputée en vigueur. A défaut de résiliation du service de sa part, il sera réputé avoir accepté ces modifications.

6. Sécurité des données de l'Espace entreprise

La MNH a mis en place deux protections spécifiques pour assurer la sécurité des informations personnelles : une procédure d'authentification et le chiffrement des données échangées au travers d'Internet.

La procédure d'authentification est basée sur l'adresse email du correspondant et sur son mot de passe personnel permettant l'accès à « l'Espace entreprise ».

Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace Entreprise

Le correspondant est entièrement responsable de l'usage et de la protection de son code personnel, ainsi que des conséquences d'une divulgation, même involontaire à quiconque. La responsabilité de la MNH ne pourrait être engagée quant aux conséquences qui résulteraient d'un usage frauduleux ou abusif du code personnel.

Les données échangées au travers d'Internet entre l'utilisateur et la MNH sont cryptées et ne transitent donc jamais en clair sur le réseau. Cela permet de garantir la confidentialité des informations transmises.

La MNH conserve l'historique des connexions de l'utilisateur au Service dans les délais et conditions prévues par la loi, sans que ces délais ne soient inférieurs à ceux applicables aux contrats souscrits par l'Utilisateur. A ce titre, l'Utilisateur déclare accepter la possibilité pour MNH d'utiliser la technique des cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer les connexions.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données, l'utilisateur dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification ou de suppression des données qui le concernent. Pour exercer ce droit, l'utilisateur peut en faire la demande en complétant le formulaire suivant : [Formulaire Exercice des Droits](#).

Pour toute question relative aux traitements de données mis en œuvre par MNH, l'assuré peut contacter le Délégué à la Protection des Données en utilisant les coordonnées suivantes :

- Par courrier électronique : dpd@mnh.fr
- Par courrier postal :

Le délégué à la protection des données MNH
331 avenue d'Antibes 45213 Montargis Cedex

7. Litiges

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises à la loi française. Pour toutes les contestations ou tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales d'Utilisation pourraient donner lieu, compétence exclusive est attribuée, à défaut d'accord amiable, au tribunal du défendeur. En vertu de la Loi informatique et libertés de 1978 modifiée.